

DECRET D/2021/**082**/PRG/SGG

PORTANT COMPOSITION PARTIELLE DU

GOUVERNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

- vu la Constitution ;
 - vu le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 Janvier 2021, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - vu le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 janvier 2021, portant Structure du Gouvernement ;
- sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

DÉCRETE

Article 1^{er} : Monsieur **Amadou Thierno DIALLO**, précédemment Directeur du Département Infrastructures économiques et sociales à la Banque Islamique de Développement est nommé **Ministre de la Coopération et de l'Intégration africaine**.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 19 mars 2021



PROFESSEUR ALPHA CONDE